



Élections sociales 2005 - 2007 Délégués du personnel - CE

**Le 20 janvier 2005,
agissez en soutenant notre action.**

**En votant SNABF Solidaires,
vous voterez pour des équipes proches de vous, qui agissent concrètement**

Notre force syndicale se construit au quotidien par l'implication constante de nos militants et élus, sur le terrain et dans toutes les instances.

Nos responsables de terrain ont été à la pointe du combat pour la défense du réseau : lors des trois CCE de 2003 et tout au long de ces derniers mois lorsqu'ils se sont battus pied à pied pour arracher à la Banque une augmentation des effectifs-cibles et un maximum de reclassements de proximité. **Vous apportant soutien et appui**, ils ont porté, aux plans régional et national, toutes vos difficultés et revendications, **quels que soient votre statut** (agents statutaires, ADS, ADE...) **ou votre catégorie** (cadres et non cadres). Même si le résultat n'est pas toujours à la hauteur des attentes, c'est ce travail de terrain et cette coordination d'actions qui ont permis de faire évoluer les mesures d'application du PSE lors des commissions de suivi.

**En votant SNABF Solidaires,
vous voterez pour des équipes solides et fiables**

Au fil des années, notre engagement quotidien et les multiples actions menées avec vous, nous ont permis d'engranger une précieuse expertise en matière juridique et une solide expérience en matière de gestion des activités sociales.

Forts de l'expertise de notre cellule juridique, nous avons été à l'origine de la plupart des décisions de justice ou administratives ayant conduit à faire reconnaître et progresser nos droits individuels et collectifs. Deux exemples récents :

- Nous avons obtenu la suppression du régime des équivalences imposé par la Banque aux ADS et le paiement des sommes dues, après avoir pris en charge la défense de nos collègues devant le juge.
- Les améliorations apportées au contenu du Contrat de Service Public (suivi des bassins d'emplois, aménagement du territoire...) ont été, pour l'essentiel, proposées par notre organisation.

Notre rôle de force de propositions a été majeur au sein de l'Intersyndicale, qu'il s'agisse de promouvoir des activités nouvelles (les «100 propositions», le projet de création d'un fichier positif...), de l'avenir de la protection sociale (CPM, SMCC) ou de l'amélioration du régime des prêts immobiliers.

En matière d'avancement, le savoir-faire de nos commissaires, leur présence dans la plupart des commissions statutaires, y compris celles de nos collègues cadres, et leur gestion objective des dossiers **constituent la meilleure garantie de paritarisme et de protection contre l'arbitraire.**

Nous avons tenu nos engagements de qualité, de transparence et de solidarité dans notre gestion des activités sociales et culturelles des CE et du CCE. Les bilans de gestion que nous avons publiés dans les régions et au plan national montrent que nous avons répondu aux attentes que vous avez exprimées. Nous continuerons en innovant, pour répondre à de nouveaux besoins.

**En votant SNABF Solidaires,
vous voterez pour des équipes impliquées sur le plan interprofessionnel**

Notre force syndicale est d'autant plus grande que notre présence au sein de l'Union Syndicale Solidaires nous permet de multiplier les moyens d'action par l'échange d'informations entre syndicats et par les luttes menées en commun, comme la défense des services publics de proximité.

Parce que nous considérons depuis longtemps que la solidarité entre nous ne s'arrête pas aux portes de la Banque, le SNABF Solidaires, présent dès l'origine de cette organisation, en est partie prenante au quotidien.

Les représentants SNABF Solidaires que vous élirez le 20 janvier s'engagent à tout mettre en œuvre pour :

Défendre et développer nos missions, pour pérenniser nos emplois et implantations. Préserver nos acquis sociaux et faire évoluer notre Statut sur la base d'une solidarité renforcée.

Être un appui pour chacun d'entre vous, et maintenir un lien chaleureux entre nous.

En 2005-2006, nous défendrons nos activités et nous nous battons pour :

Maintenir une filière intégrée (papeterie et imprimerie) de fabrication des billets au-delà de 2012, en revendiquant :

- la réalisation des investissements de modernisation et de productivité nécessaires,
- la création d'un pôle public européen,
- la production de petites coupures, notamment du billet de 2 Euros.

Reprendre la maîtrise de l'entretien de la monnaie fiduciaire, en exigeant que la Banque :

- améliore les services offerts aux banques et transporteurs de fonds,
- utilise pleinement ses nouvelles prérogatives en matière de surveillance de la circulation fiduciaire et ses propres outils de suivi (Comités de Suivi Fiduciaire, ORMOF...),
- intensifie les actions de formation à l'authentification des billets et de promotion de leur utilisation.

Pérenniser nos implantations territoriales et les activités exercées dans le réseau, en veillant à ce que la Banque :

- affecte les effectifs nécessaires et mette en œuvre une politique de formation garantissant la transmission des compétences,
- maintienne notre activité de cotation des entreprises à son niveau actuel, dans le cadre de la réforme du dispositif de garanties de l'Eurosystème et du futur ratio international de solvabilité (Bâle II),
- développe notre action au titre de la présence de place, en tirant parti des opportunités offertes par le Contrat de Service Public et du double mouvement de décentralisation et de déconcentration,
- renforce nos missions de services publics destinées aux particuliers, en développant notre rôle dans la lutte contre l'exclusion financière (lobbying pour la création d'un fichier positif et d'un service bancaire de base universel et gratuit, élargissement des activités des BAI...).

Doter les services du siège des effectifs nécessaires au plein exercice de la totalité de leurs missions, et lutter contre la volonté de la BCE de centraliser des activités relevant de la subsidiarité.

En 2005-2006, la défense des avantages sociaux sera pour nous une priorité.

Nous n'accepterons en aucun cas leur remise en cause. Les adaptations qui s'avèreraient nécessaires doivent être négociées et s'effectuer dans le respect du statut ou du quasi-statut, afin de pérenniser ces acquis. Nous revendiquerons :

Une réforme de notre système de protection sociale (CPM et SMCC) fondée sur :

- **les principes de non-discrimination et de solidarité intergénérationnelle.** Nous refuserons toute solution institutionnelle qui pénaliserait financièrement, voire écarterait, nos collègues préretraités et retraités de la complémentaire santé.
- **une amélioration du niveau actuel des prestations,** pour pallier certaines insuffisances de remboursement et rendre notre mutuelle plus attractive,
- **des mesures incitatives pour adhérer à la SMCC,** afin de renforcer son assise démographique.

Une révision des règles de la circulaire des prêts immobiliers, et des taux pratiqués, afin d'améliorer les conditions d'attribution et rendre à cette activité son caractère social.

Une restauration d'entreprise de qualité, en luttant contre le désengagement financier de la Banque et pour que nos collègues utilisateurs de tickets-restaurant bénéficient d'une revalorisation régulière de la participation financière de l'employeur.

Le maintien de prestations CE et CCE de qualité. La réduction de la dotation sociale versée par la Banque (2,438 % de la masse salariale) nous imposera des arbitrages et la recherche de partenariats avec les CE d'autres entreprises. Dans ce contexte, nos élus et détachés continueront de vous proposer des activités sociales et culturelles de qualité, diversifiées, accessibles à tous et toujours fondées sur le principe de solidarité : redistribution équitable entre régions et entre générations, soutien particulier à ceux qui en ont le plus besoin.

En 2005-2006, nous nous battons afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et de réelles perspectives de carrière pour l'ensemble du personnel.

Nous combattons les dérives actuelles qui génèrent démotivation et sentiment d'abandon et préfigurent la remise en cause de notre Statut. La Banque, sous prétexte de modernisation et d'harmonisation au sein de l'Eurosystème, revient sur les garanties fondamentales du personnel et de l'emploi (règles de recrutement, de carrière et de rémunération, carrière minimum, paritarisme, régime de retraite...). Or notre Statut n'est pas seulement un ensemble de règles protectrices. Il contribue aussi à la cohésion sociale de l'Institution et crée un sentiment d'appartenance collective. Nous refusons la «destruction» collective voulue par la Banque et le repli individuel qui l'accompagne.

Dans le cadre du PSE, nous défendons le versement de véritables compensations financières aux agents contraints à une mutation, notamment l'indemnisation des frais de transport au-delà de la période de deux ans. Nous poursuivrons également notre lutte contre des dérives constatées lors de transferts d'effectifs : dégradation des conditions de travail, réduction des perspectives d'avancement, difficultés d'insertion professionnelle... La restructuration ne doit pas être l'occasion de contrecarrer insidieusement les dispositions statutaires : mise à l'écart d'agents jugés peu performants, individualisation de la gestion des carrières, restructuration des catégories en catimini... **Nous serons d'autant plus offensifs que de nombreux collègues, des services centraux ou de la DGFB, connaissent - ou risquent de connaître - des situations identiques.**

Nous revendiquerons également :

- **La mise sous statut de tous les personnels, notamment de nos collègues ANP (ADS, agents d'entretien...), OSD et du Cadre latéral (DGFB...).**
- **Une réforme de notre régime spécial de retraite garantissant sa pérennité juridique et financière et permettant l'intégration du complément spécifique de retraite (la «bénévolence»).**
- **La négociation de contrats salariaux pluriannuels** préservant le pouvoir d'achat des actifs et des retraités.
- L'ouverture de négociations sur la restructuration des catégories, avec la préservation de l'ancrage catégoriel, le maintien du paritarisme et la reconnaissance de la fonctionnalité. Outre la conservation des garanties actuelles, cette réforme doit permettre la validation des qualifications acquises dans l'exercice d'un nouveau métier, notamment dans le cadre des glissements catégoriels constatés dans le réseau (agents de caisse...) ou au siège (OI...).
- **S'agissant de nos collègues cadres, nous serons attentifs à ce que cette réforme, dans un contexte de raréfaction des offres de poste et de mobilités géographiques accrues, leur garantisse de réelles possibilités de promotion et des niveaux de rémunération en rapport avec les fonctions exercées.**
- **La définition et la mise en œuvre d'une GPEC, garantissant des parcours professionnels motivants et de réelles perspectives de promotion aux agents et permettant le renouvellement des compétences rendu nécessaire par les prochains départs massifs liés au «choc démographique».**
- **La création d'un comité paritaire de suivi des emplois et des compétences.**
- **La proposition d'un bilan de compétences à chaque agent en situation de reconversion** avec prise en charge intégrale du coût financier.
- **La garantie d'une réelle égalité professionnelle hommes femmes, en luttant concrètement contre toutes les discriminations.**
- **La négociation d'une nouvelle charte de la formation intégrant notamment la garantie d'exercer annuellement le Droit Individuel de Formation.**
- **La révision du droit disciplinaire, afin que cesse le caractère inquisitorial et uniquement «à charge» des procédures actuelles.**

Tel est, sans démagogie ni résignation, le contrat que le SNABF Solidaires vous propose pour le mandat 2005-2007. Nous vous rendrons compte régulièrement de notre action.

Notre détermination est totale. Pour réussir ensemble, nous avons besoin de votre confiance lors des élections sociales du 20 janvier. Vos suffrages nous permettront en effet de construire le rapport de forces qui nous est indispensable pour peser avec succès sur les décisions de la Banque.

En votant pour le SNABF Solidaires le 20 janvier 2005,

Vous voterez pour :

Un syndicalisme qui, sans pratiquer l'opposition systématique, refuse toute complaisance.

Un syndicalisme ouvert à la négociation, mais qui construit le rapport de forces.

Un syndicalisme force de propositions qui préfère l'action à la démagogie.

Un syndicalisme interprofessionnel au sein de l'Union Syndicale Solidaires qui n'obéit à aucune logique d'appareil.

**Notre expérience et notre détermination au quotidien,
Pour vous et avec vous,
SNABF Solidaires**

Nous vous rappelons que les appels à la grève dans la Fonction publique (la Poste, la SNCF, l'Éducation nationale...), prévus pour les 18, 19 et 20 janvier, pourraient perturber votre participation au scrutin :

si tel était le cas, dès aujourd'hui votez par correspondance.

syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org) - e-mail : snabf@snabf.org

Paris, le 17 janvier 2005

Solidaires
Union
syndicale

FDSU